



# Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
18 juin 2014  
Français  
Original : anglais

Assemblée générale  
Soixante-huitième session  
Point 37 de l'ordre du jour  
La situation en Afghanistan

Conseil de sécurité  
Soixante-neuvième année

## La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

### Rapport du Secrétaire général

#### I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution [68/11](#) de l'Assemblée générale et de la résolution [2145 \(2014\)](#) du Conseil de sécurité, qui m'a prié de lui présenter tous les trois mois un rapport sur l'évolution de la situation en Afghanistan.

2. Il fait le point des activités menées par les organismes des Nations Unies en Afghanistan, notamment dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et des droits de l'homme, depuis la publication de mon précédent rapport le 7 mars 2014 ([A/68/789–S/2014/163](#)). Il présente en outre une synthèse des faits importants survenus au niveau politique et sur le plan de la sécurité et des manifestations organisées à l'échelle régionale et internationale intéressant l'Afghanistan.

#### II. Faits nouveaux

3. L'élection présidentielle et les élections aux conseils provinciaux ont dominé la scène politique pendant la période considérée et largement influencé les conditions de sécurité et le contexte économique. Si la succession à la tête du pays s'opérait dans la stabilité, ce serait la première fois dans l'histoire de la nation que la transition du pouvoir exécutif se ferait de manière démocratique. Jusqu'ici, les candidats se sont livrés une âpre bataille, mais dans le respect du cadre juridique et des autorités des institutions électorales. La forte participation au premier tour de scrutin le 5 avril a été perçue comme une manifestation de soutien au processus

\* Nouveau tirage pour raisons techniques le 25 juin 2014.



démocratique, même s'il ne faut pas minimiser les risques et les problèmes restants. Le deuxième tour s'est déroulé le 14 juin, c'est-à-dire après la période considérée, et les résultats définitifs devraient être annoncés le 22 juillet. Le Président afghan, Hamid Karzaï, a annoncé officiellement que la cérémonie d'investiture de son successeur aurait lieu le 2 août.

4. Le calendrier du retrait des forces militaires internationales a été précisé pendant la période considérée, les États-Unis ayant annoncé qu'ils comptaient mettre un terme à leur présence militaire à la fin de 2016. Toutefois, la concrétisation de tous ces plans dépendra de l'établissement des cadres juridiques nécessaires avec le prochain gouvernement afghan.

5. Mon Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et ma Sous-Secrétaire générale et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence se sont rendus en Afghanistan pendant la période considérée, dans le cas de la Sous-Secrétaire générale au beau milieu de glissements de terrain et d'inondations qui sont venus cruellement rappeler la vulnérabilité chronique du pays.

## **A. Situation politique**

6. La seizième session parlementaire de l'Assemblée nationale a commencé le 15 mars. Pour son ultime discours d'ouverture, le Président Karzaï a souligné que les autorités gouvernementales et les institutions chargées de la sécurité feraient tout leur possible pour que l'élection présidentielle et les élections aux conseils provinciaux soient crédibles et se déroulent sans aucune ingérence de la part du pouvoir en place. Il a maintenu que le lancement officiel d'un processus de paix était une condition préalable à la signature de l'accord bilatéral de sécurité entre l'Afghanistan et les États-Unis et il a engagé les responsables politiques à préserver l'unité nationale, la liberté d'expression et les droits des femmes. Une des premières initiatives de la chambre basse de l'Assemblée nationale, la Wolesi Jirga, était la confirmation de la nomination par le Président Karzaï de l'ancien Ministre des affaires étrangères, Mohammad Younus Qanooni, au poste de Premier Vice-Président à la suite du décès, le 9 mars, du maréchal Mohammad Qasim Fahim.

7. Les préparatifs techniques des élections ont été menés à bien dans les délais. L'opération complémentaire d'inscription sur les listes électorales lancée par la Commission électorale indépendante s'est achevée le 28 mars : 3 746 755 nouvelles cartes d'électeurs ont été délivrées, dont 35 % à des femmes. Le 29 mars, une attaque perpétrée par des insurgés contre le siège de la Commission à Kaboul n'a que brièvement interrompu ses activités, puisque tout le matériel sensible avait déjà été distribué dans les provinces. La campagne, aux mois de février et mars, a été marquée par de vastes rassemblements politiques et pour la première fois, une série de débats télévisés entre les candidats à la présidentielle ce qui, ajouté à la forte mobilisation des populations locales autour des scrutins aux conseils provinciaux, a sans doute contribué à la sensibilisation des citoyens et au bon taux de participation des électeurs. Tous les candidats ont abordé la question de la condition de la femme dans le cadre de leur programme, et trois d'entre eux ont choisi de présenter des femmes comme vice-présidentes potentielles. Les derniers jours de la campagne ont vu le retrait de trois des 11 candidats à la présidence : Abdul Qayum Karzai, Abdul Rahim Wardak et Sardar Mohammad Nader Naim. Dans le cadre de son évaluation de l'éligibilité des candidats aux conseils provinciaux, la Commission indépendante

du contentieux électoral a disqualifié 114 autres candidats pendant la période considérée, le plus souvent parce qu'ils ne remplissaient pas les critères d'âge ou de qualifications prévus. Une fois tous les retraits et défections pris en compte, le nombre final de candidats aux conseils provinciaux était de 2 591, dont 296 femmes.

8. Les institutions de sécurité afghanes, et en premier lieu le Ministère de l'intérieur, ont supervisé la conception et la mise en place du dispositif de sécurité pour les élections. Deux grandes opérations mobilisant plus de 35 000 hommes ont été menées dans le sud et le sud-est de l'Afghanistan au début du mois de mars en prélude à l'opération de sécurité prévue à l'échelle nationale pour le premier tour de scrutin. Pour favoriser la participation des femmes, le Ministère de l'intérieur a formé 581 policières et 2 245 civiles et recruté 13 690 femmes en vue de la fouille le jour des élections. Aux mois de mars et avril, les Taliban ont fait plusieurs déclarations, dans lesquelles ils ont annoncé qu'ils auraient recours à la violence pour perturber le processus électoral, en proférant des menaces à l'encontre de ceux qui y participeraient. Les attaques complexes contre les bureaux provinciaux de la Commission électorale indépendante à Kaboul et Laghman, les 23 et 26 mars respectivement, ont été suivies d'un assaut contre le siège de la Commission électorale indépendante. L'attaque contre le bureau provincial de Kaboul a fait trois morts et quatre blessés parmi les civils, dont des agents électoraux et un candidat au Conseil provincial.

9. Le scrutin a eu lieu le 5 avril dans 6 082 bureaux de vote (avec au total 19 784 isolecteurs). Le nombre de bureaux de vote initialement prévu était de 7 173, mais la Commission a indiqué que 15 % avaient été fermés dans un souci de sécurité ou pour des questions d'ordre logistique, dont 341 bureaux de vote qui n'avaient pas pu ouvrir leurs portes le jour des élections. Au total, 7 018 849 électeurs ont exprimé leur voix, dont 36 % de femmes dans des isolecteurs à elles seules réservés. Le problème technique le plus délicat le jour des élections avait trait à l'allocation des bulletins de vote. Le fait que les électeurs ont été plus nombreux que prévu à se rendre aux urnes dans certaines régions, en particulier dans les centres urbains, montre bien à quel point il est difficile de prévoir avec précision les mouvements de population en l'absence de listes d'électeurs pour chaque bureau de vote. Une réserve de bulletins prévue par la Commission en cas d'urgence a été répartie entre les 34 provinces. Dans l'ensemble, la population afghane et les médias ont accueilli très favorablement l'action des forces de sécurité nationales, qui a été vivement saluée par les partenaires afghans et internationaux.

10. Le 26 avril, la Commission a annoncé les résultats préliminaires de l'élection présidentielle, les contestations formulées pendant la période autorisée devant être réglées avant que les résultats définitifs ne soient rendus publics. La Commission du contentieux, dont le processus d'arbitrage a consisté en cinq sessions ouvertes qui se sont déroulées en présence des médias, a rendu ses décisions le 14 mai. Elle a annoncé le 15 mai les résultats définitifs après décompte des 6 604 546 bulletins valides. Il y avait peu de changements par rapport aux résultats préliminaires : Abdullah Abdullah (45 %); Ashraf Ghani Ahmadzai (31,6 %); Zalmai Rassul (11,4 %); Abdul Rab Rasul Sayyaf (7,3 %); Qutbuddin Hilal (2,8 %); Agha Sherzai (1,6 %); Daud Sultanzoy (0,5 %); et Hedayat Amin Arsala (0,2 %). Comme aucun candidat n'a recueilli la majorité absolue, un deuxième tour de scrutin doit être organisé entre les deux candidats ayant recueilli le plus de voix en application de la

Constitution. Le même jour, la Commission a publié le calendrier électoral du deuxième tour.

11. Le 15 mai, M. Abdullah et M. Ghani ont tenu des conférences de presse séparées pour annoncer leur intention respective de participer au second tour, en remerciant les citoyens afghans de leur participation. Les deux candidats ont demandé aux organes gérant le processus électoral de bien vouloir procéder à des améliorations techniques avant le second tour. Le réalignement politique s'est poursuivi tout au long de la période. Ainsi, parmi les candidats du premier tour, M. Rassul et M. Sherzai se sont ralliés publiquement à M. Abdullah, de même que M. Sayyaf, colistier de Mohammad Ismail Khan. De son côté, M. Ghani a bénéficié du soutien de M. Sultanzoy, ainsi que d'Ahmad Zia Massoud, que M. Rassul avait choisi pour premier vice-président au cas où il aurait été élu.

12. Le groupe armé de l'opposition de Gulbuddin Hekmatyar, le Hezb-i Islami, a annoncé le 10 mai qu'il boycotterait le second tour de scrutin puisque les deux candidats restants avaient l'intention de signer un accord bilatéral de sécurité avec les États-Unis. Les responsables du Hezb-i Islami ont toutefois fait savoir qu'ils ne chercheraient pas à perturber le processus électoral et qu'ils ne s'attaqueraient pas aux citoyens qui se rendraient aux urnes. Les Taliban ont continué à condamner publiquement les élections et ils ont de nouveau proféré des menaces à l'encontre des agents électoraux et des bureaux de vote dans une déclaration en date du 2 juin, en conseillant aux citoyens d'éviter de s'y rendre.

13. Le 20 mai, la Commission a annoncé les résultats préliminaires aux 458 sièges des 34 conseils provinciaux, après disqualification de 588 bureaux de vote. D'après ces résultats préliminaires, 97 des élus étaient des femmes, pour un quota obligatoire, à l'échelle nationale, de 20 % de femmes occupant un siège aux conseils provinciaux. La Commission du contentieux a tenu des audiences publiques du 31 mai au 5 juin et le grand nombre de plaintes (1 283 concernant les élections et 1 635 sur les résultats préliminaires) a retardé l'annonce des résultats définitifs, qui avait été prévue pour le 7 juin.

14. La transparence des élections a été renforcée par la présence d'observateurs et de représentants des partis et des candidats. Les activités d'observation ont pour l'essentiel été menées par 67 organisations nationales, qui ont déployé 14 585 observateurs sur l'ensemble du territoire pour le premier tour. Par ailleurs, 362 780 représentants des partis et des candidats ont été inscrits pour le premier tour, dont 23 % de femmes. Bien que peu nombreux, les observateurs internationaux ont facilité le processus électoral grâce à leur assistance technique et leur expertise.

15. Conformément au rôle qui lui a été confié dans le cadre de son mandat en matière d'appui, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a maintenu des contacts étroits avec les candidats, les équipes de campagne et les institutions électORALES. Tout au long du processus électoral, et notamment pendant la période marquée par une rhétorique de plus en plus inflammatoire qui a précédé l'annonce du décompte préliminaire et des résultats définitifs, mon Représentant spécial pour l'Afghanistan, Ján Kubiš, a exhorté toutes les parties à agir de manière responsable et à respecter les deux organes électORAUX officiels, en engageant ceux-ci à coopérer étroitement de leur côté pour garantir que la prise de décisions se fasse dans la transparence et que le processus se déroule de manière crédible dans les délais impartis. Les organes électORAUX ont continué de recevoir un soutien financier dans le cadre de la deuxième phase du projet d'appui

électoral de l'ONU, ELECT II (« Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir »).

16. Les préparatifs du second tour se sont poursuivis de manière satisfaisante, bien que le ton ait beaucoup monté entre les deux candidats depuis le lancement de la campagne électorale, le 22 mai. La MANUA a continué de les encourager à faire campagne dans un climat de respect réciproque au nom de l'unité nationale. Les bulletins de vote et le matériel sensible ont fini d'être distribués aux provinces par la Commission le 25 mai et ils ont commencé d'être répartis entre les districts depuis le 2 juin. Un exercice sur les enseignements tirés du premier tour a été mené afin d'améliorer l'administration du processus, et 5 000 agents électoraux, sur un total de 100 000, ont été écartés pour cause d'implication possible dans des irrégularités. Le 4 juin, après une évaluation des risques menée par le Ministère de l'intérieur, la Commission a annoncé son intention d'ouvrir 6 272 bureaux de vote, avec 22 879 isolements au total. Pour prévoir les mesures de sécurité en vue du second tour, tous les chefs des services de police provinciaux se sont réunis à Kaboul le 21 mai à l'initiative du Ministre de l'intérieur, et six exposés sur les questions de sécurité ont été organisés à l'intention des responsables de la sécurité et des agents électoraux, avec les gouverneurs de province, entre les 3 et 7 juin. Le 6 juin, deux kamikazes ont attaqué le convoi de M. Abdullah dans l'ouest de Kaboul. Le candidat à la présidentielle n'a pas été blessé, mais les explosions, qui ont eu lieu sur une route très fréquentée de la capitale, ont fait 13 morts et 43 blessés parmi les civils.

17. La Mission a continué d'encourager les initiatives locales de promotion du dialogue et de la paix qui ont été axées, pendant la période considérée, sur la gestion des tensions et des clivages possibles autour des élections. En 2014, 10 initiatives concernant 12 provinces ont été lancées, y compris des forums pour faciliter les échanges entre les acteurs politiques locaux des provinces de Farah, Hérat, Kandahar, Kounar, Laghman, Nangarhar, Nourestan et Paktiya. Les oulémas ont favorisé le déroulement pacifique des élections en organisant des rassemblements de clercs originaires des provinces de Balkh, Samangan et Kapissa. Par ailleurs, entre le 12 et le 15 mai, à la demande des parties, la MANUA a organisé une assemblée traditionnelle des anciens à Jalalabad pour mettre fin au conflit opposant depuis un siècle deux tribus du fond du Nourestan voisin. Plus de 70 représentants sont convenus d'arrêter de planter des mines et des explosifs, de s'atteler à la reconstruction des habitations détruites par le conflit et d'établir un mécanisme pour régler les différends fonciers et immobiliers. La Mission a continué également d'apporter son concours à l'initiative de la société civile intitulée « Dialogue du peuple afghan sur la paix », grâce à laquelle 30 « feuilles de route » provinciales pour la paix ont été dressées au mois d'avril. Un rapport résumant les principales conclusions de la deuxième phase de l'initiative a été publié le 10 juin. On y trouvait des propositions de mesures d'atténuation des conflits, et notamment de lutte contre la corruption, qui est généralisée, prévoyant par exemple un dispositif de réforme et de surveillance des institutions locales, le démantèlement et le désarmement des milices armées, la promotion des droits de l'homme, le développement équitable et l'accès aux services, ainsi que l'ouverture à tous du processus de paix.

18. Il n'y a pas eu d'avancée significative dans le processus de paix au cours de la période considérée. Agha Jan Mu'tasim, un ancien responsable sous les Taliban qui avait cherché à lancer un « dialogue intra-afghan » aux Émirats arabes unis, a été porté disparu par les autorités afghanes le 14 avril. Il est ensuite réapparu à Kaboul,

en annonçant qu'il comptait bientôt reprendre ses efforts. Il semblerait que les éléments les plus extrémistes du mouvement des Taliban aient occupé le devant de la scène pendant la période considérée, y compris avec la nouvelle direction de la Commission militaire des Taliban. Dans une déclaration du 26 avril, les Taliban ont confirmé ce glissement, tout en niant que ce fût lié au fait qu'ils n'étaient pas parvenus à perturber véritablement le premier tour de scrutin. Le 31 mai, il a été annoncé qu'un soldat américain retenu captif par les Taliban avait été libéré en échange de cinq hauts responsables des Taliban. Le Président des États-Unis, Barack Obama, a déclaré que cet échange était de bon augure quant à la possibilité de rétablir la confiance pour permettre l'ouverture d'un dialogue plus large entre les Afghans sur l'avenir de leur pays. Le 1<sup>er</sup> juin, dans une déclaration qui lui a été attribuée, le chef des Taliban, le mollah Mohammad Omar, aurait salué le transfert des détenus au Qatar. Le 2 Juin, le Ministère afghan des affaires étrangères a fait une déclaration pour exprimer son mécontentement quant à cette libération. Par ailleurs, le secrétariat conjoint du Haut Conseil de la paix a indiqué qu'à compter du 25 mai, au total 8 551 personnes venues de 33 provinces avaient rejoint le Programme afghan pour la paix et la réintégration, qui visait à inciter les petits combattants à abandonner le champ de bataille.

## **B. Sécurité**

19. Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 mai, l'ONU a enregistré 5 864 incidents risquant de compromettre les travaux, la mobilité et la sécurité des acteurs civils en Afghanistan, notamment ceux qui ont une incidence sur l'exécution des activités et programmes qu'elle a prescrits. Cela représente une augmentation de 22 % par rapport à la même période en 2013 et de 45 % par rapport à 2012, et une diminution de 6 % par rapport à la même période en 2011, année la plus violente depuis la chute des Taliban. Sur la totalité des incidents enregistrés, 23 ont visé le personnel des Nations Unies, en particulier les agents recrutés sur le plan national; il y a eu 11 actes d'intimidation et 1 enlèvement. Le nombre élevé d'incidents tient essentiellement à la campagne électorale, compte tenu des contrôles effectués par les forces de sécurité afghanes et des tentatives des Taliban d'en perturber le bon déroulement. Le 5 avril, jour du scrutin, l'ONU a enregistré 476 incidents mettant en jeu la sécurité dans l'ensemble du pays, dont au moins 271 étaient directement liés aux élections, contre 488 le jour des élections législatives de 2010 et 310 le jour de l'élection présidentielle de 2009. Trente pour cent de l'ensemble des incidents enregistrés le 5 avril se sont produits dans l'est du pays, tandis que dans le sud, la violence n'avait jamais été aussi basse. Il y a eu moins de tirs indirects que lors des élections précédentes et aucun attentat-suicide n'a été mené à bien.

20. Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 mai, les affrontements armés ont représenté 45 % des incidents mettant en jeu la sécurité, contre 29 % pour les engins explosifs improvisés. Les assassinats ciblés visant à intimider la population et à semer la peur se sont poursuivis à un rythme élevé : 229 assassinats ou tentatives d'assassinats ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation de 32 % par rapport à la même période en 2013. Les attentats-suicides se sont eux aussi multipliés à l'approche du premier jour de scrutin : on en a compté 12 entre le 20 mars et le 3 avril, dont 5 à Kaboul, et 32 au total entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 mai contre 25 durant la même période en 2013. Parmi les incidents graves survenus durant cette période, il convient de mentionner l'assaut complexe lancé le 20 mars contre un hôtel de luxe

où des familles célébraient Novruz (le nouvel an afghan), qui a fait 10 morts parmi les civils, et l'attaque du consulat indien à Hérat, dans l'ouest du pays, tôt le matin du 24 mai, qui n'a pas fait de victime grâce à la réaction rapide du personnel de sécurité. La période a été marquée par des assassinats ciblés contre des étrangers : le 11 mars, un journaliste suédois a été tué par balle par des inconnus dans le quartier des représentations diplomatiques de la capitale; le 4 avril, à Khost, un policier a tiré sur deux journalistes, tuant l'un d'eux, un photographe allemand, et le 24 avril, un policier a ouvert le feu dans un hôpital de la capitale, tuant trois ressortissants étrangers.

21. Sur l'ensemble des incidents survenus durant la période visée, 3 917 se sont déroulés dans le sud, le sud-est et l'est du pays. Leur augmentation a été particulièrement notable dans l'est, où plusieurs groupes affiliés à Al-Qaida, parmi lesquels Tehrik-e-Taliban Pakistan, Lashkar e Toiba, Lashkar e Jhangvi et le Mouvement islamique d'Ouzbékistan, attaquent régulièrement les forces de sécurité afghanes, aux côtés des Taliban et de groupes armés d'Hezb-i-Islami. Le 8 mai, les Taliban ont annoncé que leur opération du printemps 2014, baptisée « Khaibar », aurait pour cible de hauts fonctionnaires, des membres du Parlement, des responsables des services de sécurité, des procureurs et des juges poursuivant les moudjahidin, ainsi que les « rassemblements de forces d'invasion étrangères, leurs représentations diplomatiques et leurs convois ». Le 12 mai, jour du lancement prévu de l'opération, un assaut a été lancé contre le complexe du Ministère de la justice à Jalalabad, faisant huit victimes parmi les civils. Le 20 mai, dans la province de Badakhchan, dans le nord-est du pays, quelque 300 insurgés se sont emparés du centre administratif du district de Yangam. Le Gouvernement en a repris le contrôle le 23 mai. L'attaque a été perçue comme un étalage de force au début de la saison des combats, marquée par des luttes de pouvoir locales sur l'accès aux ressources qui alimentent un conflit complexe et changeant.

22. Au 11 mai, l'Armée nationale afghane comptait 185 131 hommes, parmi lesquels 7 013 membres des forces aériennes, contre un maximum autorisé de 187 000 hommes. Le taux global de réduction des effectifs a quelque peu diminué mais le taux de réenrôlement reste faible. Le Ministère de la défense ne compte que 1 138 fonctionnaires de sexe féminin et a continué de s'employer à recruter des femmes, notamment par le biais de campagnes télévisées, se heurtant notamment à un manque de recruteurs de sexe féminin et d'installations adaptées, à un risque d'abus et à des obstacles culturels et familiaux. Les capacités et la confiance des forces armées en matière de planification et de conduite des opérations se sont améliorées, mais des problèmes persistent en ce qui concerne la coordination avec d'autres organismes et les capacités d'évacuation sanitaire et de transport aérien. Pour ce qui est des activités de police, 145 939 policiers et 5 600 gardiens du Département de l'administration pénitentiaire centrale bénéficiaient, à la fin de mai, de l'aide du Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan géré par les Nations Unies. On comptait alors 1 741 policiers et 273 gardiens de sexe féminin. À la même date, l'école de formation à la neutralisation des engins explosifs et des dispositifs explosifs improvisés, qui relevait de l'académie de police, avait formé 100 personnes et créé 88 équipes dans l'ensemble du pays depuis sa création en janvier.

23. Parallèlement, l'initiative de sécurité de la police locale afghane s'est poursuivie dans le sud-est et le nord-est du pays. Au 29 mai, sur un effectif total autorisé de 30 000 policiers, 26 698 étaient déployés dans 149 districts de

29 provinces et 3 302 se préparaient à être déployés ou étaient en formation. La MANUA a continué de recueillir des preuves au sujet des allégations de violations des droits de l'homme et d'impunité mettant en cause la police locale afghane, en particulier dans la province de Kunduz. Ailleurs, elle a mené des activités au profit de la population locale, et notamment assuré la sécurité le jour des élections.

24. Le 27 mai, le Président Obama a annoncé un calendrier de retrait des soldats américains en Afghanistan, qui sont encore 32 000 actuellement, contre 100 000 déployés à une époque. Au début de 2015, il ne devrait plus y en avoir que 9 800 environ, regroupés à la base militaire de Bagram, dans la banlieue de Kaboul, et leur nombre devrait être réduit de moitié au fil de l'année et, à la fin de 2016, il ne devrait plus rester que des soldats chargés d'assurer la sécurité de l'ambassade. Le lendemain, le Président Karzaï, a publié une déclaration dans laquelle il s'est félicité de cette décision, tandis que plusieurs membres de l'Assemblée nationale et de la société civile se sont dits inquiets quant à l'état de préparation des forces de sécurité afghanes et aux répercussions qui s'ensuivraient sur l'engagement international plus large envers le pays. Dans une déclaration du 30 mai, les Taliban ont rejeté les prévisions en question, y voyant un « prolongement de l'occupation jusqu'en 2016 ». Le 4 juin, les ministres de la défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), réunis au siège de l'organisation, ont examiné les progrès réalisés par la Force internationale d'assistance à la sécurité, dont le mandat se terminera le 31 décembre 2014. Une mission de formation, de conseil et d'assistance est prévue ensuite, même s'il a été souligné que les engagements militaires internationaux restaient subordonnés à l'adoption des cadres juridiques nécessaires.

### **C. Coopération régionale**

25. Au cours de la période considérée, l'Afghanistan a continué d'établir des liens avec les pays voisins et de promouvoir la coopération régionale. La Chine, l'Inde, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan, entre autres, ont salué le déroulement du premier tour du scrutin et reconnu l'importance pour la stabilité régionale d'une transition politique sans heurt en Afghanistan.

26. Le 26 mars, le Président du Tadjikistan, Emomali Rahmon, a rencontré le Président Karzaï à Kaboul où plusieurs accords de coopération ont été conclus, notamment entre les ministères de l'intérieur. Le 27 mars, en marge des festivités régionales de Novruz accueillies par le Président Karzaï, les Présidents afghan, iranien, pakistanais et tadjik ont tenu un sommet quadrilatéral. Dans une déclaration commune, ils ont rappelé l'importance d'une coopération régionale constructive, et notamment d'un appui aux initiatives régionales menées par l'Afghanistan dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, ainsi que des projets d'infrastructure visant à renforcer la connectabilité au niveau régional. Le même jour, le Groupe de la Banque mondiale a approuvé des subventions et des crédits pour un montant total de 526,5 millions de dollars en faveur du projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie centrale et en Asie du Sud (CASA-1000). Ce financement permettra de mettre en place en Afghanistan, au Kirghizistan, au Pakistan et au Tadjikistan l'infrastructures et les mécanismes commerciaux et institutionnels nécessaires à un commerce viable de l'électricité.



27. Le 19 mai, le chef d'état-major de l'armée pakistanaise, le général Rahil Charif, s'est rendu à Kaboul pour participer à la trente-septième réunion trilatérale entre les chefs de l'armée afghane et pakistanaise et l'OTAN. Dans la période qui a suivi, l'Afghanistan et le Pakistan se sont accusés mutuellement d'incursions transfrontières. Le 28 mai, le Ministère afghan des affaires étrangères a convoqué l'Ambassadeur pakistanais afin de lui signifier sa désapprobation totale face aux bombardements effectués dans les provinces de Kounar et du Nouristan et à la construction d'installations militaires sur ce qu'il affirme être un territoire afghan. Le 31 mai et le 4 juin, le Ministère pakistanais des affaires étrangères a annoncé que des groupes d'insurgés basés en Afghanistan avaient attaqué des points de contrôle situés sur le territoire pakistanais et que trois soldats pakistanais avaient été tués. Les autorités afghanes ont déclaré pour leur part que le Pakistan avait répliqué à l'incident du 31 mai en menant sur le territoire afghan des frappes par hélicoptère qui avaient fait des victimes civiles. En protestation, l'Afghanistan a boycotté un sommet régional sur la sécurité prévu à Islamabad le 4 juin.

28. Le 19 mai, en marge de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, le Président Karzaï a rencontré son homologue chinois, Xi Jinping, qui s'est félicité du bon déroulement du premier tour des élections et, s'agissant d'accroître la stabilité et l'indépendance économiques à l'avenir, a encouragé l'investissement international en Afghanistan. Le Président Karzaï a rappelé les menaces communes que constituaient le terrorisme et le fondamentalisme. Lors de notre rencontre à Shanghai, j'ai salué les avancées du processus électoral et lui ai présenté mes condoléances au sujet des inondations et glissements de terrain survenus récemment. Le 26 mai, le Président Karzaï a assisté à New Delhi à la prestation de serment du nouveau Premier Ministre indien, Narendra Modi, et a tenu avec lui une réunion bilatérale où il a été question de développement et de la menace du terrorisme. Les 30 et 31 mai, la nouvelle Ministre indienne des affaires étrangères, Sujatha Singh, s'est rendue à Kaboul et à Hérat où elle a rencontré le Président Karzaï et les deux candidats à l'élection présidentielle, et réaffirmé la détermination de son gouvernement à rouvrir le consulat d'Inde à Hérat après l'attentat du 24 mai.

29. Au cours de la période considérée, des activités et réunions techniques ont été organisées concernant trois des mesures de confiance formulées au Sommet d'Istanbul sur l'amitié et la coopération au cœur de l'Asie : un atelier sur la lutte contre les engins explosifs improvisés (au titre de la mesure sur la lutte contre le terrorisme) les 8 et 9 mars à Kaboul; une conférence internationale sur le partage d'expériences et la mise au point d'une carte régionale des risques pour les plans d'action conjoints (mesure sur la gestion des catastrophes) les 12 et 13 mai à Islamabad, suivie d'une réunion du groupe technique régional; et une réunion du groupe technique régional sur le commerce et l'investissement, au titre de la mesure de facilitation du commerce, tenue le 15 mai à New Delhi, au cours de laquelle a été mis au point un plan d'action pour 2014-2015. Les préparatifs se poursuivent en vue de la quatrième Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie » qui doit se tenir en Chine en août 2014.

30. Le Groupe de contact international sur l'Afghanistan et le Pakistan s'est réuni à Tokyo le 15 mai. Les débats ont principalement porté sur les élections de 2014, sur l'organisation de la réunion ministérielle d'examen du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo qui se tiendra à Londres fin 2014 et sur la poursuite de l'appui international aux forces de sécurité afghanes.

### III. Droits de l'homme

31. Au 31 mai, la MANUA avait recensé 1 143 morts et 2 214 blessés civils dus au conflit armé en Afghanistan, soit une augmentation de 11 % par rapport à la même période en 2013. La Mission a attribué 78 % de ces pertes à des éléments hostiles au Gouvernement et 8 % aux forces progouvernementales, tandis que, dans 8 % des cas, les victimes ont été tuées dans des échanges de tirs pendant des affrontements au sol entre les parties au conflit. Il n'a pas été possible d'attribuer les 6 % restants; il s'agissait essentiellement de victimes de restes explosifs de guerre. Parmi ces victimes, la Mission a dénombré, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai, 79 civils tués et 219 blessés par des éléments antigouvernementaux ayant pris pour cible des agents électoraux, des bureaux de vote, des électeurs, des convois électoraux et des locaux. La MANUA a également recensé 122 cas d'actes graves d'intimidation commis par des éléments hostiles au Gouvernement contre des civils, y compris des menaces de mort et d'amputation de doigts (marqués à l'encre comme preuve de vote) – mais à ce jour rien n'indique qu'il y ait été donné suite. Le 5 avril, la MANUA a recensé 33 morts et 126 blessés parmi la population civile, principalement victimes d'attaques menées par des éléments antigouvernementaux dans les bureaux de vote ou à proximité.

32. Les engins explosifs improvisés restent la principale cause des pertes civiles, représentant 32 % du total : 331 civils ont été tués et 734 blessés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai, soit une hausse de 3 % par rapport à 2013. La moitié de ces pertes ont été recensées dans les provinces méridionales de Helmand et Kandahar. Parmi les civils victimes d'engins explosifs improvisés, 38 % ont été tués par des engins télécommandés, soit 10 % de moins qu'en 2013. Cependant, la part des pertes civiles dues à des mines antipersonnel à pression improvisées a crû de 44 % par rapport à la même période en 2013. Ces pertes incluent 12 civils, essentiellement des femmes et des enfants, tués dans la province de Ghazni le 31 mai alors qu'ils se rendaient à un mariage dans deux minibus qui ont explosé sur des mines de ce type posées sur la route. Pour la première fois, les combats au sol ont fait presque autant de victimes civiles que les engins explosifs improvisés (310 tués et 752 blessés, soit 39 % de plus que durant la même période en 2013). La MANUA a également recensé une augmentation de 20 % du nombre de femmes parmi les victimes civiles (102 tuées et 189 blessées) au cours des cinq premiers mois de l'année.

33. L'Équipe spéciale de surveillance et d'information sur le sort des enfants en période de conflit armé a continué de recevoir des informations faisant état de violations graves des droits de l'enfant. Entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 avril, 123 enfants ont été tués et 301 blessés à cause du conflit armé en Afghanistan, dont 88 dans la région du sud. Ce sont les engins explosifs improvisés qui ont fait le plus de victimes (42 morts et 82 blessés). Les engins non explosés, restes explosifs de guerre et autres mines terrestres ont fait 27 morts et 46 blessés. Entre autres violations graves des droits de l'enfant, on peut citer 11 attaques de lieux fournissant des services de soins de santé, 83 attaques d'écoles et d'enseignants, 6 cas de recrutement de mineurs par des éléments hostiles au Gouvernement et la police afghane, 2 cas de sévices sexuels au sein des forces de sécurité afghanes, 3 enlèvements par des éléments hostiles au Gouvernement et 17 refus d'accès humanitaire par la police afghane, les Taliban et d'autres éléments antigouvernementaux.

34. Le 24 avril, le Gouvernement afghan a présenté à l'ONU son troisième rapport relatif à la mise en œuvre du plan d'action sur le sort des enfants en période de conflit armé. Le rapport souligne les progrès accomplis en 2013 dans la prévention du recrutement de mineurs et comporte des annexes faisant état de meurtres et mutilations d'enfants et de violences sexuelles faites aux enfants. Parmi les activités signalées, on peut citer un certain nombre d'ateliers et séminaires de formation dans lesquels on a identifié 16 mineurs travaillant dans des commissariats de police de province, qui ont été retirés de ces services en 2013. Une feuille de route a été élaborée à l'issue de consultations entre le Gouvernement afghan et l'ONU afin de faciliter la mise en œuvre du plan d'action et faire en sorte que l'Afghanistan ne figure plus dans le rapport annuel du Secrétaire général sur le sort des enfants en période de conflit armé, mais elle n'a pas encore été adoptée. Le 12 mai, après plusieurs tables rondes avec des spécialistes de l'Islam et des juristes, la MANUA a publié une brochure sur la protection des enfants afghans dans les conflits armés portant sur six violations graves des droits de l'enfant. Destinée à servir d'outil de sensibilisation, cette brochure se fonde sur le droit national, le droit international et les principes fondamentaux de l'Islam.

35. Le nouveau Code de procédure pénale a été publié le 5 mai et est entré en vigueur le 5 juin. Le 17 mai, la Wolesi Jirga a ratifié le décret-loi présidentiel modifiant l'article 26 du Code et rétablissant les dispositions précédentes qui permettaient aux femmes de témoigner contre des membres de leur famille, de façon à faciliter les poursuites dans les affaires de violence familiale. Le nouveau Code contient d'autres dispositions visant à renforcer la protection juridique des détenus, notamment la présence obligatoire d'un avocat de la défense pendant les enquêtes et procédures engagées par le ministère public dans les affaires de crime et le droit de contester en justice la prolongation de la détention provisoire. Toutefois, le fait d'autoriser jusqu'à 18 jours de détention provisoire avant présentation au juge est contraire aux obligations internationales. La MANUA et d'autres entités des Nations Unies ont continué de soutenir les efforts déployés pour faire distribuer le nouveau Code aux institutions chargées de l'administration de la justice au niveau national.

36. La MANUA a continué d'effectuer des visites dans des centres de détention administrés par le Gouvernement afghan afin de constater le traitement réservé aux personnes détenues pour avoir pris part au conflit. Au cours de la période considérée, elle a visité 20 centres de détention administrés par la Direction nationale de la sécurité, la Police nationale afghane, la Direction centrale des prisons et l'armée afghane, dans 10 provinces.

#### **IV. Mise en œuvre du Processus de Kaboul et coordination de l'aide au développement**

37. Afin de continuer à progresser en vue des objectifs fixés dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, en cette période de vive concurrence électorale pour assurer la transition politique du pays, le Gouvernement et les donateurs internationaux ont mis l'accent sur les objectifs techniques à atteindre. Le 10 mai, le Ministre des finances a organisé une réunion de membres du Parlement et de représentants de la communauté internationale, des ministères compétents, de la société civile et du secteur privé afin de mettre en lumière les progrès réalisés. Entre autres réalisations, le Ministre a notamment cité la promotion de l'application de la

loi relative à l'élimination de la violence contre les femmes, avec la publication le 8 mars du rapport de référence du Ministère de la condition féminine; la ratification le 3 mai par la Wolesi Jirga de la loi sur les minerais et de la loi relative à la taxe sur la valeur ajoutée; et la présentation à l'Assemblée nationale des projets de loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme le 24 mai, et sur l'administration fiscale le 29 mai. La loi relative à la taxe sur la valeur ajoutée a été adoptée le 3 juin par la Meshrano Jirga, chambre haute de l'Assemblée nationale. L'examen des lois sur les minerais et le blanchiment d'argent devrait se poursuivre, un certain nombre de questions restant à régler pour assurer le respect des obligations internationales de l'Afghanistan.

38. La situation économique de l'Afghanistan reste préoccupante. Les rapports sur les perspectives économiques du pays publiés par la Banque mondiale et par la Banque asiatique de développement font état d'un ralentissement de la croissance, qui tient essentiellement à l'incertitude des consommateurs et des investisseurs en cette période de transition politique et en matière de sécurité, à quoi s'ajoute la diminution des recettes alors même que les dépenses consacrées à la sécurité augmentent. La Banque mondiale prévoit une croissance de 3,2 % en 2014, contre 3,6 % en 2013, selon les estimations, et 14,4 % en 2012. Les recettes fiscales sont inférieures aux prévisions en raison du mauvais fonctionnement des administrations fiscale et douanière. Un rapport du Fonds monétaire international publié le 16 mai parvient aux mêmes conclusions, soulignant que le Trésor est à court de liquidités. Il insiste également sur le fait que le Gouvernement doit réduire ses dépenses, accroître ses recettes, renforcer le recouvrement de l'impôt et des taxes douanières, et mettre en place un solide dispositif de réglementation financière. Le ralentissement de l'activité économique et la baisse des recettes ont contraint le Gouvernement à suspendre les activités de développement prévues au niveau provincial.

39. Le 6 mai, le Gouvernement a adopté dans son principe le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour la période 2015-2019, reconnaissant qu'il cadrerait avec ses propres programmes et plans de développement. Il a demandé qu'une plus grande attention soit accordée aux infrastructures et à la création d'emplois, étant entendu que la nouvelle administration pourrait revoir le document. Le plan-cadre soutient les domaines clefs du programme de développement de l'Afghanistan, tels que l'économie licite, les services de base, la justice sociale, l'état de droit et la gouvernance.

## **V. Aide humanitaire**

40. Une série d'urgences au nord de l'Afghanistan, à la suite de pluies saisonnières abondantes et d'une fonte des neiges supérieure à la normale, a mis une fois de plus en évidence les vulnérabilités chroniques aux catastrophes naturelles dans ce pays qui continue d'être l'un des plus pauvres au monde. Le 2 mai, des glissements de terrain importants dans la province du Badakhchan ont fait plusieurs morts, dont le nombre n'a pu être confirmé. On avait recensé en tout, à la fin du mois de mai, des glissements de terrain et des inondations dans 132 districts, qui ont fait 150 000 sinistrés et endommagé ou détruit 16 471 habitations. Le 6 juin, de nouvelles crues soudaines importantes ont frappé Baghlan, avec un premier bilan faisant état d'un nombre important de décès et la destruction de centaines d'habitations. Les provinces de Baghlan, Balkh, Fariab, Jowzan et Saripoul ont été

les plus durement touchées. Le plan d'intervention avait été élaboré en fonction du régime des crues de 2013, qui avait fait 204 000 sinistrés et endommagé ou détruit 22 000 habitations. Les stocks de secours d'urgence se sont révélés suffisants, les contraintes majeures étant l'accès physique, à la suite des dégâts subis par les infrastructures, et l'insécurité dans les zones contestées.

41. Les 5 et 6 mai, ma Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, M<sup>me</sup> Kang, s'est rendue à Kaboul et dans la province de Badakhchan. Elle a demandé qu'une assistance continue d'être apportée aux communautés vulnérables touchées par le conflit et les catastrophes naturelles et prévenu que toute réduction importante sur le plan de l'aide, au cours de la période de transition, pourrait s'avérer dévastatrice. Au 31 mai, le financement global de l'action humanitaire reçu en Afghanistan, y compris par les organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, s'établissait à 244 millions de dollars pour 2014. Le financement humanitaire, aligné sur le Plan d'intervention stratégique des Nations Unies, couvrait 40 % du montant demandé à la suite de la procédure d'appels. La première affectation standard de ressources d'un montant de 20 millions de dollars des États-Unis provenant du fonds humanitaire commun, nouvellement créé, est intervenue en mai, avec des interventions prioritaires destinées à fournir à 800 000 Afghans un accès à des services de santé essentiels et à satisfaire les besoins de 400 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë, dans le sud et le sud-est du pays.

42. Le 26 mars, le groupe de travail chargé des personnes déplacées coprésidé par le Ministère des réfugiés et des rapatriés et l'ONU, a approuvé une feuille de route pour l'application de la politique nationale en la matière. Du 1<sup>er</sup> février au 30 avril, le groupe de travail a recensé 6 779 personnes déplacées par le conflit, dont la plupart dans les provinces de Badghis, Balkh, Farah, Fariab, Ghor, Kaboul, Kapissa et Nangarhar, ce qui porte à 660 000 le nombre total de personnes déplacées à la suite du conflit. Le 30 avril, une série de projets visant à appuyer le rapatriement volontaire, la réinsertion durable et l'aide aux pays hôtes dans le cadre de la Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans a été lancée au Pakistan par le Ministre fédéral chargé des États et des régions frontalières et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. L'action, qui recouvre à la fois une aide d'urgence et des interventions à long terme en faveur du développement, vise à encourager le retour durable des réfugiés et leur réintégration en Afghanistan. Le projet de renouvellement des cartes d'enregistrement prouvant le statut de réfugié, lancé en février, continuera jusqu'au 30 décembre 2015. Quelque 75 % du 1,6 million de réfugiés enregistrés au Pakistan ont achevé la procédure à la fin du mois de mai. Du 1<sup>er</sup> février au 30 avril, 3 535 réfugiés sont rentrés volontairement en Afghanistan avec l'aide de l'ONU, dont 2 061 du Pakistan, 1 429 d'Iran et 45 d'Inde, soit une baisse de 64 % par rapport à la même période, en 2013.

43. Des obstacles à l'accès humanitaire continuent d'être recensés dans le cadre du suivi mondial assuré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Les principaux sujets de préoccupation sont les attaques contre le personnel, les biens et les locaux, ainsi que les intrusions dans les centres de santé. Au 30 avril, 82 incidents de violence contre le personnel, les biens et les locaux avaient été consignés pour l'année 2014 et fait 22 morts et 11 blessés, auxquels viennent s'ajouter 83 enlèvements ou tentatives d'enlèvement et l'arrestation et la détention de cinq agents humanitaires. Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril, 36 incidents signalés ont entraîné des dégâts au niveau des biens et des centres de santé, dont une majorité

dans les provinces orientales et centrales. Avant le premier tour des élections et à la suite d'une mobilisation intense de la part des humanitaires, l'accent a été mis sur l'obligation de ne pas viser les habitants et les installations civiles, y compris les dispensaires et les écoles servant de bureaux de vote. Le jour du scrutin, 2 dispensaires sur 173 et 45 écoles sur 3 546 transformés en bureaux de vote ont été touchés par les violences électorales, soit une baisse de deux tiers par rapport au nombre d'incidents enregistrés en 2009.

44. Au 31 mai, l'Afghanistan avait signalé quatre cas de poliomyélite, tous dans l'est du pays, ce qui renforce l'importance d'établir une coopération et une coordination à travers les frontières pour lutter contre le virus, y compris une synchronisation des campagnes de vaccination avec le Pakistan. Dans l'ensemble, les administrateurs des vaccins contre la poliomyélite ont continué d'avoir accès aux zones d'insécurité mais l'incertitude liée à la période des élections a eu des répercussions en certains lieux.

45. Au cours de la période à l'examen, 10 champs de bataille et 144 champs de mines ont été nettoyés par les partenaires de l'action antimines, avec l'aide de l'ONU, et 6 districts supplémentaires ont été déclarés exempts de mines. En mars et en avril, les explosions de mines et d'engins non explosés ont fait 57 victimes, dont 16 à l'intérieur ou à proximité de champs de tir militaires internationaux ou d'anciennes bases. L'ONU a continué de coopérer avec la FIAS pour veiller à ce que les locaux fermés ou transférés soient déclarés sans danger. À ce jour, 81 kilomètres carrés de champs de tir ont été nettoyés, et 33 000 engins explosifs et 13 000 munitions non explosées d'armes de petit calibre ont été détruites. Parallèlement, la première année du plan de travail sur 10 ans visant à éliminer tous les dangers en Afghanistan d'ici à 2023 s'est achevée en mars; au cours de cette année, 87,2 kilomètres carrés ont été nettoyés. On estime qu'il faut encore nettoyer 4 081 champs de mines et 218 champs de bataille, qui concernent 1 609 communautés dans 33 provinces.

## **VI. Lutte contre les stupéfiants**

46. Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai, la Police des stupéfiants afghane a mené 678 opérations, qui ont débouché sur 583 arrestations, le démantèlement de 6 laboratoires illicites d'héroïne et la saisie de 22 646 kilogrammes de précurseurs chimiques, 7 911 kilogrammes d'opium, 4 840 kilogrammes de cannabis, 423 kilogrammes d'héroïne et 1,2 kilogramme de métamphétamines. Quatre agents de police ont été tués et sept blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Les efforts visant à prévenir le trafic de drogue par l'aéroport international de Kaboul ont été renforcés grâce à des activités de mentorat et de formation, appuyées par l'ONU, ce qui a permis d'intercepter 17 kilogrammes d'héroïne du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai. Il faudrait appliquer les mêmes mesures dans les aéroports internationaux de Hérat, Kandahar et Mazar-e Charif.

47. Au 27 mai, 1 473 hectares de pavot à opium avaient été détruits dans 13 provinces, d'après les données vérifiées conjointement par le Ministère de la lutte contre les stupéfiants et l'ONU, se répartissant comme suit : 901 hectares dans la province du Helmand; 221 dans la province d'Orozgan; 94 dans la province de Kandahar; 75 dans la province de Kounar; 43 dans la province de Nangarhar; 40 dans la province de Badakhchan; 36 dans la province de Balkh; 24 dans la

province de Kapissa; 12 dans la province de Zaboul; 10 dans la province de Fariab; 9 dans la province de Koundouz; 6 dans la province de Daikundai; et 1 dans la province de Laghman. Cette lutte a fait 13 morts (huit agents de police, trois soldats et 2 agriculteurs). La zone de la superficie en question est bien inférieure aux 4 724 hectares nettoyés au cours de la même période en 2013. Le 27 mai, des représentants de quatre ministères et le Président de la Société du Croissant-Rouge afghan ont assisté à la loya jirga de Mechrano pour faire part des préoccupations grandissantes des sénateurs face au faible niveau de nettoyage en cette saison et se sont entendus dire que c'était parce que les forces de sécurité afghanes avaient été très sollicitées au cours des élections.

48. Le 18 mars, le troisième comité directeur du Programme régional pour l'Afghanistan et les pays de la région s'est tenu à Vienne en marge de la soixante-septième session de la Commission sur les stupéfiants. Y ont assisté des représentants des huit pays membres (Afghanistan, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, Tadjikistan et Turkménistan), ainsi que des donateurs. Ils ont noté les progrès accomplis en 2013 au niveau des quatre sous-programmes de coopération régionale, à savoir le maintien de l'ordre, la justice pénale, la réduction de la demande et la mobilisation en faveur de la recherche. Dans le même temps, des réunions d'examen se sont tenues au niveau ministériel, dans le cadre de l'Initiative menée par l'Afghanistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan et l'Initiative à laquelle participent l'Afghanistan, le Pakistan et la République islamique d'Iran, en vue de resserrer la collaboration sur le terrain dans toute la région. La réunion sur la seconde Initiative a débouché sur la signature d'une déclaration ministérielle officielle conjointe, portant sur le resserrement de la coopération dans les domaines de la lutte contre les drogues et de la gestion des frontières. Le 29 mai, la quatrième réunion des hauts responsables de l'Initiative menée par l'Afghanistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan s'est tenue à Douchanbé, suivie le lendemain d'une réunion ministérielle. Une déclaration sur la coopération en matière de lutte contre les stupéfiants a été adoptée à l'issue d'un débat au cours duquel les participants ont souligné qu'il fallait davantage de coopération entre les agents du maintien de l'ordre et les organes judiciaires.

## VII. Appui à la Mission

49. La MANUA a mené avant les élections une série d'exercices opérationnels et de planification pour revoir les politiques de continuité des opérations, la gestion des crises et les plans de sécurité au sens large, conformément aux directives générales de l'Organisation. La MANUA a également apporté un appui au projet « Renforcer les capacités juridiques et électorales pour l'avenir » en louant deux hélicoptères pour fournir un appui logistique au cours de la période électorale. La mise en service d'UMOJA le 1<sup>er</sup> mars a été gérée avec succès. Les activités de formation et de renforcement des capacités du personnel qui l'utilise se sont poursuivies en étroite consultation avec le Bureau d'appui commun de Koweït.

50. Avec le soutien du Bureau du Contrôleur de l'ONU à New York, la MANUA préparera un budget intermédiaire pour le premier semestre de 2015, à partir des ressources existantes, afin qu'il y ait suffisamment de temps pour établir d'ici à la fin de 2014 un budget révisé pour 2015. Globalement, au 31 mai, la MANUA disposait de 1 496 membres du personnel (avec un taux de postes vacants de 7 %) dont 340 agents recrutés sur le plan international et 1 156 recrutés sur le plan

national. Elle compte également 60 Volontaires des Nations Unies, 15 conseillers militaires et 2 conseillers pour les questions de police.

## VIII. Observations

51. Le présent rapport est publié alors que se déroulent en Afghanistan une élection historique. Jusqu'à présent, l'engagement politique manifesté par les candidats et les électeurs ainsi que l'action menée par les autorités électorales et les services de sécurité ont été remarquables, ce qui renforce la confiance nationale et internationale dans l'avenir de l'Afghanistan. Si la transition politique était fondée sur des résultats électoraux acceptés par les candidats et l'électorat, le nouveau régime serait en bonne position pour s'attaquer aux nombreux problèmes que le pays connaît sur les plans politique, économique et de la sécurité. Je félicite le peuple, les autorités électorales et les institutions chargées de la sécurité des progrès accomplis à ce jour. Cette élection, qui présente bien des défis, n'est absolument pas terminée et, tant que des risques subsistent, l'Organisation des Nations Unies continuera de s'intéresser activement à la question. Lorsque j'ai rencontré le Président Karzaï, je l'ai remercié de l'appui constant qu'il apporte pour que la transition se déroule sans heurt et sans retard.

52. Le premier tour de l'élection, qui s'est tenu le 5 avril, a suscité une forte participation de la part tant des hommes que des femmes dans tout le pays malgré les mauvaises conditions météorologiques et les menaces de violence, ce qui montre bien que les Afghans sont résolus à exercer leur droit de vote et à façonner l'avenir de leur pays. Cette élection, qui a été véritablement menée et gérée par les Afghans eux-mêmes, a été mieux planifiée et préparée sur le plan technique que les élections antérieures. Cela dit, cette élection n'était pas non plus parfaite. Des institutions électorales – la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral – ont été créées légalement pour la première fois, mais elles sont encore jeunes et doivent encore mûrir. Les deux candidats à la présidence ont à juste titre demandé que ces institutions soient renforcées avant le deuxième tour de l'élection. Certes, des progrès ont été accomplis, mais des lacunes demeurent sans nul doute. Il faut toutefois garder à l'esprit l'objectif principal, à savoir que l'élection soit crédible et que le résultat soit accepté par les candidats et les Afghans. Il ne faut pas non plus oublier les élections aux conseils provinciaux, qui sont importantes en termes de représentation et de responsabilité au niveau local.

53. Mon Représentant spécial pour l'Afghanistan continue de rencontrer toutes les parties prenantes en vue de promouvoir une participation sans exclusive ainsi que l'intégrité du processus. Les autorités électorales ont été priées d'être transparentes en matière de décision et de comportement, de manière à ce que les Afghans sachent que leurs voix seront bien comptabilisées. Il importe au plus haut point que le processus soit transparent et que le public, les observateurs et les candidats reçoivent en temps voulu des informations claires pendant toute la durée de cette élection décisive, notamment le dépouillement et la publication des résultats. Les candidats, qui sont tous deux des personnalités connues et respectées dans le pays, ont également de lourdes responsabilités. Ils doivent désavouer les actes de fraude commis par leurs partisans et respecter l'autorité des services d'administration des élections. J'exhorte les candidats et leurs partisans à reconnaître la validité des résultats électoraux lorsque le contentieux électoral aura été vidé légalement. En cette période décisive pour l'Afghanistan, les personnalités politiques doivent faire



preuve d'habilité, et non employer des stratagèmes. Après l'élection, qui qu'en soit le vainqueur, il faudra mettre sur pied une administration ouverte à tous reposant sur les divers éléments du pays afin d'assurer au mieux la stabilité et l'unité nationales.

54. Il n'a guère été possible, en cette période d'incertitude, de progresser dans l'instauration d'un dialogue officiel entre le Gouvernement et les principaux groupes d'opposition armés. Il est évident que le mouvement taliban est divisé, certains membres du courant dur continuant à faire accroire qu'il est possible de remporter la victoire sur le champ de bataille. Des mesures de paix ont néanmoins continué d'être prises au niveau local, où il faut adopter des méthodes à plusieurs niveaux, car les violences y sont complexes et souvent ancrées de longue date. Si on laisse s'envenimer les griefs et les différends locaux, notamment ceux qui concernent l'accès aux ressources, les insurgés pourraient en tirer parti. Je me félicite des mesures qui ont été prises au niveau local avec l'aide de l'Organisation en vue de régler le conflit qui sévit de longue date dans la province du Nouristan. J'espère qu'elles permettront de jeter les fondements d'un avenir plus pacifique pour ces populations et de montrer l'exemple au reste du pays. Je me félicite également de la publication du dernier rapport sur le dialogue du peuple afghan pour la paix, initiative de la société civile qui est un exemple admirable d'activités de consolidation de la paix menées par des Afghans et des Afghanes ordinaires et fondées sur l'ouverture et le respect des droits. L'élection a permis de démontrer une nouvelle fois que le peuple afghan s'intéresse à la politique et s'oppose à la poursuite des violences et des conflits. Pendant la campagne, les candidats se sont engagés à œuvrer en faveur de la paix, et j'exhorte le futur président à tenter d'instaurer un dialogue à caractère national ou de le renforcer. L'ONU se tient prête à apporter son aide dans ce domaine.

55. Dans le même temps, les civils continuent de subir le conflit, puisqu'ils sont de plus en plus pris entre les feux des forces afghanes et d'éléments opposés au Gouvernement, les femmes et les enfants payant un tribut particulièrement lourd. L'objectif déclaré des talibans de prendre pour cible les élections – un processus civil – est extrêmement préoccupant. Dans l'ensemble, la vaste majorité des pertes civiles continue d'être le fait d'éléments antigouvernementaux. Je suis particulièrement préoccupé par l'augmentation du nombre de mines antipersonnel improvisées. L'ONU demande depuis longtemps qu'il soit mis fin à l'utilisation de ces armes frappant sans discrimination en Afghanistan, et la diminution constatée l'an dernier a été largement saluée. Les cibles civiles et les tactiques aveugles portent atteinte au droit de la guerre sont contraires aux préceptes fondamentaux de l'islam et vont à l'encontre des revendications de légitimité que font de tels groupes. Je souligne à nouveau que les parties sont tenues d'établir une distinction entre civils et combattants.

56. Le nouveau dirigeant du pays devra, entre autres priorités, se prononcer sur les cadres juridiques de la présence des troupes des États-Unis et de l'OTAN après 2014. Les deux candidats à la présidence ont fait part de leur intention de signer ces cadres juridiques pour permettre la bonne planification et l'exécution de la mission de suivi de la formation et de l'assistance à l'appui des institutions afghanes. En planifiant et en exécutant des opérations au moment des élections, les forces de sécurité afghanes ont fait preuve de courage et d'une assurance croissante, notamment en mettant l'accent sur la protection des femmes afin qu'elles aussi puissent y participer. Leur action a contribué à motiver les institutions et à renforcer

la confiance de la population en la capacité des institutions de sécurité nationale, qui ont tenu bon malgré le retrait militaire international.

57. Je précise à l'attention des États Membres que même si la présence physique de leurs troupes décroît, ils doivent continuer d'apporter une sécurité et une aide au développement prévisibles et de renforcer les systèmes afghans. On ne peut donner l'impression d'abandonner le peuple afghan. Le principe d'une direction afghane appuyée par la communauté internationale durant les décennies du changement est au cœur même de la transition. Les engagements mutuels pris au sommet de l'OTAN à Chicago et à la conférence de Tokyo doivent être tenus. Le sommet de l'OTAN en septembre et la conférence ministérielle sur le développement prévue à Londres en novembre sont d'importantes occasions de réaffirmer et de renforcer les engagements mutuels avec le Gouvernement d'Afghanistan.

58. Le maintien de cet appui international ne signifie cependant pas que rien ne doit changer. La situation économique de l'Afghanistan est extrêmement préoccupante et nécessite l'attention immédiate de la nouvelle administration. Il doit y avoir un engagement réel pour la réforme économique, l'état de droit et la bonne gouvernance – notamment la lutte contre la corruption – ainsi que des progrès plus rapides en ce qui concerne les droits, notamment la défense et le renforcement des droits des femmes. Il faut des décisions tranchées et rapides et des mesures fermes pour accroître les revenus de l'État et générer une croissance axée sur l'emploi, ce qui suppose un accord rapide sur un cadre réglementaire sain encourageant la confiance des investisseurs et conforme aux obligations internationales. Il faut accroître la communication et la consultation avec le secteur privé et la société civile afin de générer une croissance dont tous profiteront. La dépendance croissante vis-à-vis de l'économie illicite menace la stabilité économique et institutionnelle non seulement de l'Afghanistan mais de toute la région, alimentant la corruption et le financement de terroristes. Pour faire face à la menace que représentent les stupéfiants, il faut s'engager véritablement à lutter contre des intérêts tenaces, et le manque de résultats concrets à ce jour est très préoccupant.

59. Sur le plan économique, les interactions entre l'Afghanistan et les autres pays de la région vont croître et devraient contribuer au progrès concernant des intérêts communs et à une plus grande stabilité. Le projet électrique CASA-1000 est un exemple des possibilités qu'offrent la connectivité énergétique régionale et le commerce à travers l'Afghanistan. Je salue l'approbation de financement donnée par la Banque mondiale et j'invite les autres pays et institutions à se manifester également pour combler le déficit de financement. Il faudra cependant un engagement actif et constructif pour que les progrès du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionale pour la paix et la sécurité en Afghanistan, constatés dans plusieurs mesures de confiance au cours de la période considérée, se poursuivent au même rythme avant et après la conférence ministérielle qui se tiendra en Chine en août.

60. Les besoins humanitaires en Afghanistan vont probablement croître en raison de la pauvreté chronique et de l'insécurité persistante. Il convient d'accorder une attention particulière aux besoins sanitaires urgents, notamment en ce qui concerne les soins post-traumatiques et la malnutrition infantile. L'Afghanistan demeure exposé à des catastrophes naturelles récurrentes soudaines et progressives. Les provinces du nord en particulier ont régulièrement fait l'objet d'interventions de secours ces dernières années et les inondations qui ont eu lieu à nouveau ce

printemps ont un effet dévastateur sur les populations vulnérables, les infrastructures et les moyens de subsistance. Alors que les activités de secours passent en phase de réhabilitation et de reconstruction, le moment est venu de privilégier la gestion et la réduction des risques de catastrophes. Il faut pour cela mieux surveiller ces risques et les questions connexes d'attribution et de restitution des terres. La politique récemment approuvée par le Gouvernement en ce qui concerne les personnes déplacées fournit des indications pratiques utiles et des outils permettant de mieux aborder la gestion des risques de catastrophes.

61. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous les fonctionnaires nationaux et internationaux de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et à mon Représentant spécial, Ján Kubiš, pour le dévouement sans faille dont ils ont fait preuve, souvent dans des conditions difficiles, afin de tenir les engagements que nous avons pris envers le peuple afghan.

---